

FORMULAIRE D'INTÉRÊT

en vue de l'acquisition d'un logement en vente abordable à
ESCH-SUR-ALZETTE - Quartier Wunnen Am Park - Nonnewisen 6N

Le demandeur :

Monsieur

Madame

NOM et prénom

Matricule

Adresse : n° et rue

CP et localité

Téléphone

Adresse e-mail

Situation maritale :

Célibataire

Pacsé

Marié

Composition familiale :

Nombre
d'adultes

Nombre d'enfants
18-25 ans (*)

Nombre d'enfants
(-18 ans)

Naissance
à venir (**)

Le conjoint :

Monsieur

Madame

NOM et prénom

Matricule

Cochez la case si vous remplissez une de ces conditions :

- Lieu de travail sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette (au moins un des demandeurs) (***)
- Domicilié sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette (***)
- Au moins un parent au premier degré domicilié sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette depuis au moins 3 ans (***)

Choix du logement PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE (plusieurs choix possibles) :

| CHOIX | N° appart/triplex | Chambres-à-coucher | Prix TTC abordable |
|-------|-------------------|--------------------|--------------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |

Documents à joindre :

- Copie d'un document d'identité en cours de validité (+ titre de séjour si non-UE) ;
- Certificat d'éligibilité au Logement Abordable, délivré par le Service des Aides au Logement sis 11, rue de Hollerich L-1741 Luxembourg ;
- Certificat d'accord de crédit bancaire (en cas de choix multiple : pour le montant le plus élevé), délivré par un établissement financier ;
- Attestation sur l'honneur concernant la propriété d'un bien, dûment remplie et signée ;
- (*) Certificat de scolarité ;
- (**) Certificat médical de grossesse en cours ;
- (***) Preuve à fournir (certificat de résidence / acte de naissance / contrat de travail).

Le dossier complet (formulaire dûment rempli et signé + documents joints) doit être envoyé par recommandé avec AR, ou déposé à l'accueil contre échange d'un accusé de réception, pour le 16 septembre 2024 au plus tard, au Fonds du Logement, 52 boulevard Marcel Cahen, L-1311 Luxembourg.

L'attribution des logements sera effectuée conformément aux objectifs visés par la loi modifiée du 7 août 2023 concernant l'aide au logement et aux stipulations de la convention de collaboration entre le Fonds du Logement et la Ville d'Esch.

Les candidats seront informés de la suite réservée à leur dossier dans la quinzaine suivante.
Une visite du logement aura lieu avant la signature du compromis de vente.

- ✓ Je déclare avoir pris connaissance et accepter les **conditions générales** se trouvant la brochure de vente du projet.
- ✓ J'atteste sur l'honneur que toutes les informations nominatives et personnelles mentionnées dans le présent formulaire sont exactes. J'ai connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation.

Date et lieu : Signature(s) :

Informations sur la protection de vos données personnelles : Conformément au Règlement européen (UE) du 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les informations relatives au traitement de vos données personnelles par le Fonds du logement sont contenues dans une notice d'information relative à la protection de vos données personnelles, que nous vous recommandons de lire attentivement.

Cette notice d'information est publiée sur le site internet du Fonds du logement à l'adresse <http://fondsdulogement.lu> rubrique « Protection des données personnelles ». Une copie de cette notice peut également être obtenue dans les locaux du Fonds du logement, 52 boulevard Marcel Cahen, L-1311 Luxembourg, ou vous être envoyée par voie postale ou par voie électronique sur simple demande en appelant au numéro 262644-1 ou en envoyant un email à l'adresse : accueil@fondsdulogement.lu.